

Assemblée communale de la commune mixte de Crémines
Jeudi 22 juin 2023 à 20h15 à la halle de
gymnastique de Crémines

ORDRE DU JOUR

1. Discuter et approuver les comptes 2022 du Syndicat scolaire du Grand Val.
2. Discuter et approuver les comptes 2022 de la Commune mixte de Crémines.
3. Election de l'organe de vérification des comptes pour l'année comptable 2023.
4. Prendre connaissance du décompte final de la réfection de la rue des Rosenières.
5. Prendre connaissance du décompte final du curage et contrôle des collecteurs d'eaux usées.
6. Prendre connaissance de l'Ordonnance 2023 sur les taxes d'eau propre.
7. Prendre connaissance du plan financier 2022.
8. Divers.

Les documents suivants peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune :

- Comptes 2022 du SSGV
- Comptes 2022 de la commune mixte de Crémines

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

Crémines, le 17 mai 2023

Le Conseil communal